

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

BILAN DE LA TOURNÉE DES TERRITOIRES

— Mariella Collini et Hugo Asselin

Sous le thème « L'intelligence collective au service du développement de l'Abitibi-Témiscamingue », l'équipe et les membres du conseil d'administration de l'Observatoire sont allés à la rencontre des actrices et acteurs du développement des cinq MRC de la région. Retour sur cet espace de dialogue qui visait à favoriser la réflexion sur les besoins en données liés aux enjeux communs ainsi qu'à susciter l'émergence de nouvelles collaborations et alliances avec les milieux.

La tournée des territoires, animée par Michel Desfossés, a réuni 135 personnes issues d'horizons différents (économique, santé et services sociaux, aménagement du territoire, jeunes, milieu communautaire, éducation, environnement, milieu municipal, etc.) au sein des 5 MRC.

■ Thématiques communes pour lesquelles un besoin accru de données a été exprimé

Une analyse succincte des thèmes prioritaires de chaque MRC a été réalisée, ce qui a permis de dresser un bilan régional pour mettre en lumière les thèmes partagés par une majorité de MRC. De manière générale, les préoccupations territoriales sont cohérentes, bien que certaines particularités soient intrinsèques à l'un ou l'autre des territoires. Si les thèmes récurrents ont été nommés de manière identique, la perspective pouvait différer selon la compréhension qu'en avaient les personnes. Sept thèmes prioritaires ont été dégagés.

1 Attraction et établissement durable, qui arrive, qui (re)part et pourquoi? Indice du bonheur. Immigration.

2 Marché du travail, dans un contexte de pénurie et de mobilité de main-d'œuvre et des conséquences pour les milieux.

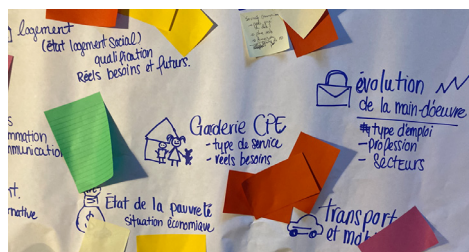
3 Logement, avec les notions d'accessibilité financière, de configuration du parc locatif, des besoins en logement (sociaux, etc.) et des effets des plateformes locatives et de la mobilité des personnes sur la crise du logement.

4 Qualité de vie et indicateurs de bien-être, incluant la santé mentale, la qualité du filet social, l'accès et l'offre de services (proximité), les nouveaux visages de la pauvreté, y compris l'itinérance.

5 Développement économique et PME, incluant l'intégration de l'innovation et du numérique, le développement des compétences (littératie), la relève entrepreneuriale et un indice de vitalité économique.

6 Transport et mobilité des personnes et des marchandises, tous les types de modes (routier, aérien, collectif, actif), intra et interrégional.

7 Autonomie et sécurité alimentaire, englobant l'autosuffisance territoriale (agriculture) et l'offre de services de lutte à la pauvreté.



Les MRC d'Abitibi et de La Vallée-de-l'Or ont exprimé le besoin de mieux documenter les réalités de la population autochtone. La Ville de Rouyn-Noranda et la MRC d'Abitibi-Ouest ont relevé un besoin d'amélioration des pratiques d'aménagement, de protection et de conservation du territoire.

■ Avenues d'analyse pour accroître la capacité d'agir des milieux

Les personnes participantes souhaitaient davantage de transversalité, par la juxtaposition et le croisement des données afin d'établir des corrélations utiles aux différents secteurs d'activité. De nouveaux outils ont été évoqués pour aller au-delà des méthodes actuelles comme des tableaux de bord des territoires et le géoréférencement.

■ Établissement d'un processus collaboratif entre l'Observatoire et les milieux

La recherche d'indicateurs stratégiques et le partage de données intersectorielles entre l'Observatoire et les milieux militent en faveur de l'élaboration d'outils de collaboration et d'échange de données favorisant une lecture plus complète des enjeux locaux et régionaux. Un partage accru des données, dans une perspective de collaboration, permettrait une meilleure représentation territoriale et favoriserait la mise sur pied d'alliances ponctuelles pour répondre à certains besoins informationnels.

■ Suites de la démarche

L'adoption d'axes de développement portés par l'Observatoire en collaboration avec le milieu sera conditionnée par le renouvellement du partenariat régional de financement visant la poursuite de sa mission en parallèle des livrables attendus par le nouveau Réseau national d'observatoires de l'aménagement et du développement durables.

À suivre! ■

INDUSTRIE FORESTIÈRE

TRANSFORMER LE BOIS

— Mariella Collini

Un rapport réalisé par PricewaterhouseCoopers (PwC) montre l'importance de l'industrie du bois dans l'économie du Québec ainsi que dans l'ensemble des régions de la province. Composée de près de 2 800 entreprises, cette filière économique est directement responsable de 67 370 emplois, dont près de 1 emploi sur 10 en Abitibi-Témiscamingue.

Pour illustrer les retombées de l'industrie forestière au sein des régions du Québec, la firme PwC a principalement évalué les emplois directs selon un modèle d'allocation établi à partir de deux sources de données : le Registre des entreprises de Statistique Canada et le Répertoire des usines de transformation du bois du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF).

L'industrie régionale du bois se compose d'un nombre élevé d'entreprises, avec 256, positionnant l'Abitibi-Témiscamingue au 3^e rang provincial à ce chapitre, suivant celles de Chaudière-Appalaches et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La filière régionale du bois détient une forte proportion (78 %) de très petites entreprises (1 à 9 emplois) comparativement au Québec (64 %).

Selon le modèle établi, 4 420 emplois sont directement générés par l'industrie du bois en Abitibi-Témiscamingue. Le poids de ces emplois représente 28 % de ceux du secteur primaire et manufacturier de la région, soit une part deux fois plus importante que la moyenne québécoise (12 %).

Les opérations forestières (exploitation et la récolte du bois) génèrent 1 250 emplois directs, ce qui représente 28 % des emplois forestiers de la région. L'Abitibi-Témiscamingue figure parmi les régions-cheffes de file à ce chapitre (4^e rang; 9 %). Avec 2,7 M de m³ de bois récolté dans les forêts de la région en 2020-2021, l'Abitibi-Témiscamingue suit le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie et le Nord-du-Québec. Ensuite, le secteur de la fabrication (scieries, placage et contreplaqué, etc.)

génère 2 110 emplois directs, soit 48 % des emplois régionaux de l'industrie du bois. Si l'Abitibi-Témiscamingue occupe le 7^e rang provincial pour la part de l'emploi dans ce secteur (6 %), elle grimpe au 1^{er} rang pour le poids de l'emploi dans le sous-secteur de la fabrication de panneaux (12 %). Quant au secteur des pâtes et papiers, il génère 1 050 emplois directs, soit 24 % des emplois de l'industrie du bois dans la région, et 6 % à l'échelle du Québec.

L'étude estime que les 4 420 emplois directs de la région génèrent 57 % de l'ensemble des revenus d'emploi du secteur, évalués à 510 M\$, soit 291 M\$. Cela représente un revenu moyen par travailleur de l'industrie du bois de 65 840 \$ en Abitibi-Témiscamingue, soit un montant légèrement inférieur à celui de 68 000 \$ à l'échelle de la province. ■

Nombre d'entreprises, répartition des emplois directs par secteur de l'industrie du bois et revenus d'emplois totaux

> Régions administratives et ensemble du Québec, 2021

	Entreprises	Allocation des emplois directs ¹ par secteur, équivalent temps plein (%)				Revenus d'emploi (directs, indirects et induits) ³ M\$	
		Opérations forestières	Fabrication de produits de bois	Pâtes et papiers	Total - Industrie du bois Nombre %		
Bas-Saint-Laurent	255	9,7%	9,0%	9,0%	5 470	8,1%	610
Saguenay-Lac-Saint-Jean	331	18,6%	7,3%	7,3%	7 940	11,8%	910
Capitale-Nationale	139	7,7%	4,2%	4,2%	3 450	5,1%	400
Mauricie	150	6,2%	7,0%	7,0%	5 540	8,2%	710
Estrie	184	5,3%	7,9%	7,9%	4 410	6,5%	520
Montréal-Laval	157	1,8%	4,8%	4,8%	4 230	6,3%	470
Outaouais	99	3,8%	3,8%	3,8%	3 760	5,6%	460
Abitibi-Témiscamingue	256	1 250 / 8,6%	2 110 / 5,6%	1 050 / 5,6%	4 420	6,6%	510
Côte-Nord	39	3,6%	1,6%	1,6%	1 320	2,0%	120
Nord-du-Québec	35	3,7%	1,8%	1,8%	2 530	3,8%	330
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	84	4,7%	1,5%	1,5%	1 420	2,1%	130
Chaudière-Appalaches	337	11,4%	19,8%	19,8%	8 210	12,2%	780
Lanaudière	134	3,0%	4,6%	4,6%	1 920	2,8%	180
Laurentides	213	6,0%	6,6%	6,6%	3 320	4,9%	320
Montérégie	237	3,1%	9,1%	9,1%	4 670	6,9%	480
Centre-du-Québec	142	2,7%	5,6%	5,6%	4 740	7,0%	520
Ensemble du Québec	2 792	14 610	54 470	19 930	67 370	100,0 %	7,5 G\$

Source : PwC. **Impact économique de la filière de la transformation du bois sur les régions du Québec**, Rapport préparé pour le Bureau de promotion des produits du bois du Québec, juin 2022. Notes : 1. Les facteurs d'allocation des emplois par région estimés par PwC doivent être interprétés avec prudence. L'emploi peut être surestimé dans un secteur et sous-estimé dans un autre. 3. Pour chaque région, PwC estime une part du revenu d'emploi qui est liée aux emplois directs, indirects et induits. Les impacts indirects et induits estiment les retombées économiques qui proviennent d'une région, et pas nécessairement à l'intérieur de chaque région.

CONSTRUCTION

TRAVAILLER DANS LE MILIEU DE LA CONSTRUCTION

— Mariella Collini

De récentes statistiques sur l'industrie de la construction révèlent de bonnes nouvelles pour ce secteur névralgique de l'économie régionale. Après le ralentissement noté en 2020, les volumes d'heures effectués sur les chantiers de construction de la région ainsi que par la main-d'œuvre domiciliée ici s'affichent parmi les plus élevés des dix dernières années.

En 2022, 3 355 travailleuses et travailleurs de l'industrie de la construction de la région étaient assujettis à la Loi R-20¹ administrée par la Commission de la construction du Québec (CCQ), générant une masse salariale de 151,4 M\$. Alors qu'on note une augmentation de l'effectif dans l'industrie de la construction à l'échelle du Québec (+3,6 %), l'Abitibi-Témiscamingue affiche plutôt une légère diminution de la force de travail (-1,7 %). Toutefois, bien que les personnes salariées soient moins nombreuses dans la région, elles ont travaillé plus de 3,1 M d'heures en 2022, ce qui représente une hausse de 6 % par rapport à l'année précédente (+7 % au Québec). Environ 93 % de ce volume d'heures a été effectué en Abitibi-Témiscamingue, laissant place à un volume d'heures travaillées à l'extérieur de 7 %, principalement à la baie James, dans le Grand Montréal et sur la Côte-Nord.

Toujours couverts par la Loi R-20, les chantiers de construction situés en Abitibi-Témiscamingue ont généré 3,6 M d'heures de travail, soit une augmentation substantielle de 11 % par rapport à 2021 (+7 % au Québec). Cette augmentation est attribuable à la hausse d'activité au sein des secteurs institutionnel et commercial (+11 %) ainsi qu'industriel (+41 %), puisqu'un recul de l'activité était enregistré dans les secteurs du génie civil et voirie (-7 %) ainsi que du résidentiel (-3 %). Pour une deuxième année consécutive, le secteur institutionnel et commercial a battu le record d'heures travaillées établi l'année précédente. Du volume d'heures travaillées sur l'ensemble des chantiers situés dans en Abitibi-Témiscamingue, la main-d'œuvre régionale en a accaparé 82 %. Les heures restantes ont été effectuées par des travailleuses et travailleurs provenant notamment du Grand Montréal, de Québec, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Mauricie (14 %).

Tant pour le volume d'heures travaillées par la main-d'œuvre régionale que pour celui effectué sur les chantiers de construction de la région, l'Abitibi-Témiscamingue affichait en 2022 la deuxième plus belle performance de la décennie.

✓ MIXITÉ EN CHANTIER

En 2022, la part des femmes actives dans l'industrie de la construction de l'Abitibi-Témiscamingue régie par la loi R-20 s'élevait à 4,8 %, surpassant la part québécoise, de 3,6 %. Il s'agit de 28 femmes de plus dans la région qu'en 2021, pour un total de 158. Toutes les régions ont vu leur nombre de femmes actives augmenter sur les chantiers de construction. Quant au volume de personnes autochtones actives dans l'industrie, il a augmenté partout sauf en Abitibi-Témiscamingue. La main-d'œuvre autochtone représente désormais 1,9 % de l'ensemble des effectifs de la construction, comparativement à 2,4 % en 2021. La part régionale est tout de même deux fois plus élevée que la proportion québécoise (0,8 %).

Source : Commission de la construction du Québec (CCQ), [Statistiques annuelles de l'industrie de la construction 2022](#).

ACCÈS À L'INDUSTRIE

Au Québec, pour travailler dans l'industrie de la construction assujettie à la Loi R-20, il faut détenir un certificat de compétence d'apprenti (CCA), d'occupation (CCO) ou de compagnon (CCC). Si la CCQ privilégie l'accès des personnes diplômées aux chantiers de construction, l'état des bassins de main-d'œuvre peut permettre à des personnes candidates sans diplôme d'obtenir un certificat, avec certaines obligations de formation. Un bassin de main-d'œuvre est ouvert dès qu'il y a une situation de pénurie, soit lorsque moins de 5 % de la main-d'œuvre apprentie ou exerçant une occupation est disponible dans une région.

En 2022, 425 certificats d'apprenti ou d'occupation ont été délivrés dans la région en 2022, en hausse de 59 % par rapport à 2018. Un nombre de 128 certificats a été décerné à des personnes diplômées, représentant 30 % des émissions. Il s'agit d'une hausse de 11 % par rapport à 2018. Quant à la délivrance de certificats par le truchement de l'ouverture de bassins de main-d'œuvre, leur nombre a pratiquement doublé, passant de 152 en 2018 à 297 en 2022. Représentant 70 % des certificats, cette voie d'accès à l'industrie occupe une part plus importante en 2022 qu'il y a 3 ou 5 ans (entre 57 % et 61 %). ■

Émissions de certificats de compétence apprenti ou de compétence occupation

> Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2018 à 2022

	Abitibi-Témiscamingue		
	Avec diplôme	Sans diplôme	Total
2018	115	152	267
2019	119	182	301
2020	76	121	197
2021	105	264	369
2022	128	297	425
	Ensemble du Québec		
2018	7 172	9 251	16 423
2019	6 653	12 195	18 848
2020	4 749	10 101	14 850
2021	5 732	14 749	20 481
2022	6 500	15 081	21 581

Source : Commission de la construction du Québec (CCQ), Études de crédits - 2018-2019 à 2023-2024.



Pour les données de l'industrie de la construction de la région, consultez l'onglet **Économie** de notre site Web.

Source : 1. Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction. Commission de la construction du Québec (CCQ), [Statistiques annuelles de l'industrie de la construction - 2022](#) (et années antérieures).

ÉCONOMIE ET EMPLOI

PÔLE D'EMPLOI RÉGIONAL

— Mariella Collini

Statistique Canada a produit un ensemble de données expérimentales sur les statistiques du travail pour les régions économiques en mai 2022, avec une révision en mai 2023. Éclairage pour la région de travail de l'Abitibi-Témiscamingue.

En quoi diffèrent les données expérimentales récemment publiées de celles de l'Enquête sur la population active (EPA) utilisées mensuellement? Comme son nom l'indique, l'EPA dresse l'état de l'emploi dans les régions selon le lieu de résidence de la population alors que les nouvelles estimations illustrent l'état de l'emploi des régions selon le lieu où les gens travaillent. Ces données permettent ainsi d'analyser les pôles d'emploi sous l'angle de la production de biens et de services d'une région, et de suivre les mouvements de la main-d'œuvre salariée entre les centres d'emploi régionaux.

L'économie de l'Abitibi-Témiscamingue offrait 70 195 emplois en 2022, soit 1,6 % de tous les emplois offerts au Québec (1,8 % en 2012). Sur une période de 10 ans, la région a affiché ses volumes d'emploi les plus élevés en 2018 et 2019, pour accuser d'importantes pertes de l'ordre de 10 000 emplois en 2020. Depuis, on observe une augmentation en 2021 et 2022, sans pour autant atteindre les niveaux pré-pandémiques. Si le nombre d'emplois a augmenté de 9 % par rapport à 2020, le nombre d'heures totales travaillées a augmenté de 13 %. Ensemble, les régions ressources concentraient 377 700 emplois, soit 9 % de ceux du Québec. Les pôles d'emploi régionaux les plus importants sont Montréal (32 %), la Montérégie (16 %) et la Capitale-Nationale (16 %).

Quant au flux des personnes salariées entre les régions, l'Abitibi-Témiscamingue compte relativement plus de travailleuses et travailleurs sortant de la région que de personnes y entrant, en provenance du Québec ou d'ailleurs. En d'autres mots, l'Abitibi-Témiscamingue fournit plus de travailleuses et travailleurs qu'elle n'en reçoit. Ce statut de « fournisseur » de main-d'œuvre se maintient d'année en année, avec un flux sortant net qui a quadruplé en 2022 (-1 605) par rapport à 10 ans plus tôt (-385). Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec enregistrent des flux entrants nets de l'ordre de 1 290 et 3 225. ■

Estimations des emplois, des heures travaillées et du flux régional net

> Abitibi-Témiscamingue, 2012 et 2017 à 2022

	2012	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Emplois totaux ¹	70 330	73 930	75 375	74 625	64 570	69 845	70 195
Heures travaillées ²	121,8 M	123,7 M	128,1 M	126,4 M	104,8 M	116,3 M	118,4 M
Flux régional net ³	-385	-1 405	-1 595	-1 555	-1 325	-1 420	-1 605

Notes : 1. L'estimation du nombre total d'emplois inclut les emplois salariés et ceux occupés par des travailleurs autonomes. 2. Correspond au nombre total d'heures qu'un travailleur consacre à son travail, qu'il soit rémunéré ou non. Cela comprend les heures régulières et supplémentaires, les pauses, le temps de déplacement, la formation en milieu de travail. Cela exclut les jours fériés, les congés de maladie ou les grèves. 3. Les flux interrégionaux sont les déplacements des travailleurs entre leur région de résidence et leur région de travail à l'intérieur du Canada.

Sources : Statistique Canada, Tableau 36-10-0675-01 : Statistiques du travail conformes au Système des comptes économiques provinciaux et territoriaux, selon les régions économiques et la catégorie d'emploi et Statistiques régionales du travail et mouvements interrégionaux des salariés au Canada, 2001 à 2021, 2023.



L'OBSERVATOIRE
de l'Abitibi-Témiscamingue

RASSEMBLER · COMPRENDRE · DIFFUSER

NOTRE MISSION

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue est un carrefour d'information, notamment statistique, au sujet de l'Abitibi-Témiscamingue. Par le partage des connaissances, il vise une meilleure compréhension des réalités régionales.

445, boulevard de l'Université,
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
T. : 819 762-0971 Sans frais : 1 877 870-8728 poste 2622
observatoire@observat.qc.ca
OBSERVAT.QC.CA

ISSN : 1915-5050 (Imprimé)
ISSN : 1916-4963 (En ligne)
2 000 abonnements

✓ SORTI DES PRESSES

Association des professionnels de la construction du Québec (APCHQ), [Bilan 2022 des permis de bâtir au Québec, 2023 et](#)

[Bilan 2022 des permis de rénovation résidentielle au Québec, 2023.](#)

Commission de la construction (CCQ), [Bilan sur les mesures de rareté de main-d'œuvre, 2023 et](#)

[Statistiques annuelles de l'industrie de la construction 2022 et](#)

[Femmes dans la construction en 2022.](#)

CPCS, [Étude de marché d'un centre de transbordement dans la MRC de La Vallée-de-l'Or, 2023.](#)

Institut du Québec, [Portrait de l'immigration temporaire - Attraction et rétention des étudiants étrangers au Québec, 2023.](#)

Institut de la statistique du Québec (ISQ), [Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2012-2022 et](#)

[Bilan démographique du Québec – Édition 2023.](#)

Camirand, Hélène et autres, [Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021](#), Institut de la statistique du Québec, 2023.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), [Portrait de la relève agricole au Québec 2021, 2023.](#)

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), [Portrait du développement durable du milieu municipal du Québec, 2023.](#)

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, secteur Emploi-Québec, [État d'équilibre du marché du travail à court et moyen termes : diagnostics pour 500 professions, 2023.](#)

Ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie, [Quantité, valeur de la ressource à la tête du puits et droits versés par mine en 2021, 2023.](#)

Ministère de la Sécurité publique, [Infractions sexuelles en 2021 et](#)

[Les infractions contre la personne commise dans un contexte conjugal au Québec – Statistiques 2021, 2023.](#)

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), [Les infractions et les sanctions liées à la conduite d'un véhicule routier 2012-2021, 2022.](#)

Bonne lecture !